

# Les raisons de la colère

## De qui se moque-t-on ?

Le projet de loi sur l'organisation territoriale de la République (deuxième volet de l'acte III de la décentralisation) arrive sur la place publique, en urgence, suite au discours du nouveau Premier ministre, Manuel Valls, qui préconise une accélération du processus.

Le Ministère de la Décentralisation et de la Fonction Publique est donc en première ligne sur ce sujet.

Alors que le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale était boycotté par quatre organisations syndicales, la Ministre de la fonction publique, après avoir reçu les organisations syndicales le jour de la parution des documents sur ce projet de loi, a convoqué le Conseil supérieur de l'Etat pour traiter des articles de cette loi ayant trait aux conséquences du transfert des personnels de l'Etat vers les collectivités territoriales et de la mise en place des maisons de services au public.

L'ensemble des organisations syndicales avait sollicité un report de ces Conseils supérieurs (Etat et territorial) et une réunion préalable du Conseil commun afin de débattre de l'ensemble du projet de loi, de ses conséquences pour les agents, les services et les usagers.

**Résultats** : la Ministre passe outre cette demande, maintient la tenue des Conseils supérieurs et renvoie la discussion générale à un hypothétique Conseil commun dans la mesure où dit-elle « ce projet de loi a vocation à évoluer en fonction du débat

parlementaire... »

**Solidaires FP considère que cette manière de procéder confirme le peu de respect de ce gouvernement envers les agents de la fonction publique.**

Alors que nous sommes engagés dans une dynamique de mobilisation contre la politique d'austérité choisie par le gouvernement, accepter ce passage en force, et en urgence, d'un texte qui aura bien des conséquences sur la société dans son ensemble et sur les agents de la fonction publique n'est pas acceptable. **Solidaires a donc décidé de ne pas siéger en CSFP d'Etat qui aujourd'hui ne peut que s'assimiler à une « parodie de concertation » !**

## **Faut-il aussi le rappeler ?**

L'annonce de recourir à 50 milliards d'euros de réductions des dépenses publiques à l'horizon 2017 se traduit très clairement par une attaque en règle de la fonction publique et de ses agents.

La réforme territoriale annoncée au travers du projet de diminution par deux des actuelles régions, de la disparition des départements et du développement de l'intercommunalité aura de graves conséquences pour l'ensemble des personnels du versant de la territoriale.

A l'Etat ce sera encore la poursuite de la politique régressive en matière d'emplois et de restructurations sur l'ensemble du territoire.

La MAP va poursuivre son travail de sape afin d'aboutir à l'objectif de réductions budgétaires, encore une fois le monde de la santé ne sera pas épargné avec l'hôpital toujours en ligne de mire.

Pour tous, enfin, ce sera la poursuite du blocage des salaires avec très certainement aucune perspective d'augmentation d'ici 2017 !!!

**Solidaires Fonction Publique, par son boycott de l'ensemble des réunions, exprime la colère légitime des personnels.**

**Elle appelle tous les agents de la fonction publique, dans ses trois versants, à se mettre en grève le jeudi 15 mai 2014 et à se joindre aux manifestations sur l'ensemble du territoire.**

Paris, le 6 mai 2014.